

---

DOI: <https://doi.org/10.53555/eijhss.v6i1.98>

---

## RELATIONS INTERETHNIQUES ET AFFINITÉS CULTURELLES DANS L'AGGLOMÉRATION DE BOUROFAYE.

Aliou Sene<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire: Groupe de Recherche sur l'Exclusion ET la Marginalité Sociale (GERMES) l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal.

**\*Corresponding Author:-**

---

### Résumé:

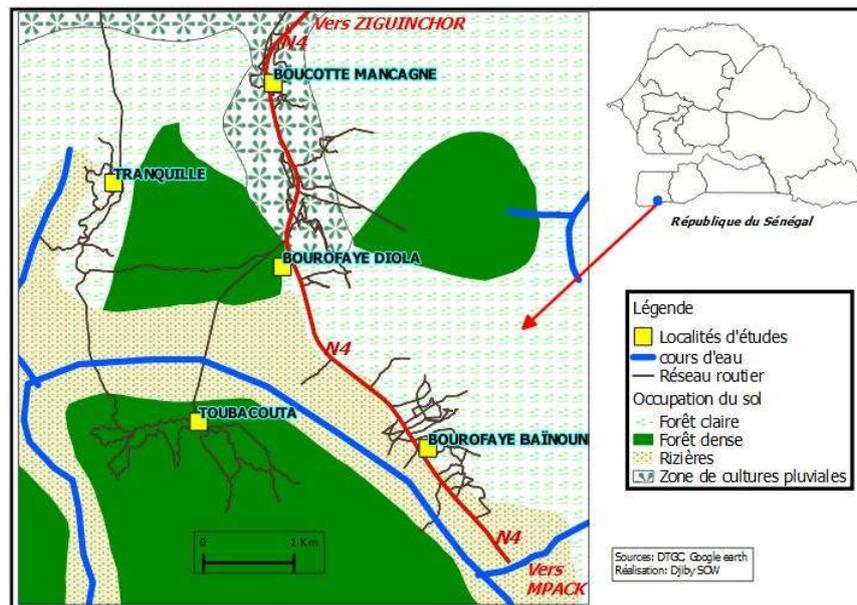
La recherche de moyens propres à leur survie, a poussé diola, manjack, bainouk et mancagne de l'agglomération de Bourofaye, non loin de la ville de Ziguinchor, à développer ensemble, des réseaux de relations d'échanges. Ces relations entraînent des contacts et des mobilités humaines au point qu'aucun village ou groupe ethnique de cette agglomération ne peut vivre indépendamment des autres. Ces habitants vivent traditionnellement dans un terroir où règnent la soumission à un ensemble de règles et d'interdits basés sur un climat de crainte religieuse, efficace pour l'équilibre social. Dans la vie de tous les jours, Diola, Bainouk, Manjack arrivent à développer des échanges réciproques basés sur la confiance, la complémentarité, et le respect de l'autre. Les fêtes et rites sont des occasions d'apprendre les aspects positifs de l'autre culture. Ce qui fait aussi la richesse des échanges entre diola, bainouk et manjack, c'est la vraie diversité de chacun et les regards honnêtes qui permettent à chaque villageois d'avoir des visions différentes mais respectueuses. Dans ce terroir, les différentes ethnies notamment diola, bainouk, manjack, mancagne, s'écoutent, créent, échangent et débattent ensemble. Et les brassages culturels se matérialisent par des échanges d'idées, d'expériences, des savoir-faire et des influences réciproques. Le tout dans le respect et la reconnaissance. Cependant, cette cohabitation se heurte à quelques problèmes comme la divagation des animaux, accusation d'appartenir au camp des rebelles ou de l'armée et les querelles foncières.

### Mots-clés:

Interethniques, appropriation des valeurs, diversité culturelle, école du savoir-faire et du savoir être, affinité culturelle, réciprocité, cérémonies traditionnelles, rituelles...

## INTRODUCTION:

Le sud du Sénégal communément dénommé Casamance demeure soumis depuis plusieurs années à d'importants mouvements de population, et à des phénomènes de brassage ethnique encore en cours. Et d'après les enquêtes de P. Pélissier (1966:808) les années 1925-1935 furent la grande période de conversion au niveau de la Basse Casamance. Ainsi, la plus part des villages de l'agglomération de Bourofaye ont été fondé durant cette période. Aujourd'hui, cet espace offre un exemple d'une synthèse de cultures et de diversité ethnique très riche.



Source: réalisé par Djiby Sow, sous la commande de l'auteur

En allant de Ziguinchor à la frontière Sénégal-Guinée Bissau par la route nationale 4, longue de 12 km, les villages que l'on rencontre après le cimetière de Kantène (cimetière où reposent quelques naufragés du bateau le Diola) sont ceux : Boucotte Mancagne, Bourofaye Diola, Bourofaye Baïnouk, et Toubacouta. Très rapprochés les uns des autres, ils forment avec d'autres villages environnants comme Tranquille (un peu en profondeur) une agglomération importante où vivent côte à côte quatre principales ethnies : les Diola, les Manjack, les Baïnouk, et les Mancagne. Ces villages partagent ensemble trois zones de terroir que sont : les forêts de Djibelor et de Bayottes ; les pentes de riz cultivables, de Gounoufa, de Ndiassane, et de Souba; la rivière de Katuré et les marigots. dans les faits quotidiens des villageois de l'agglomération de Bourofaye. Il n'existe pas d'un côté les diola ou manjack et de l'autre baïnouk ou mancagne comme s'il s'agissait de quatre mondes totalement séparés et autonomes. Aucun de ces groupes n'est entièrement séparé des autres.

En effet, Diola, Mancagne, Baïnouk et Manjack sont des groupes ethniques relativement bien connus et ont fait l'objet d'études par des chercheurs comme P. Pélissier, L. Thomas, et Person. Cette étude vise à étudier ces ethnies dans leur contexte interrelationnel, c'est-à-dire de déceler d'une part les modes de culture et de collaboration déjà établis entre les différentes ethnies, d'autre part les clivages et les antagonismes, afin de comprendre comment se manifeste la réciprocité culturelle et les dépassements des contradictions socioculturelles dans l'agglomération de Bourofaye.

### 1. Échanges culturels entre les habitants des villages

#### 1.1. Appropriation des valeurs de la diversité culturelle

Il n'y a pas que des aspects folkloriques dans les échanges culturels des habitants des villages de l'agglomération de Bourofaye. Les échanges entre les ethnies vont au-delà de cette conception ou de cette vision de la culture. Ces échanges impliquent des mythes, des savoirs, et des pratiques. En d'autres termes, c'est un mode de vie qui comprend toute la réalité existentielle des mancagne, diola, manjak, baïnouk.

Selon Mamadou Mané, « *les pays guinéo-sénégalais constituaient un espace ouvert où les peuples s'engagèrent dans une dynamique de brassages culturels intenses et dans des démocraties villageoises* » A cet égard, les villages de Toubacouta, Bourofaye Diola, Bourofaye Baïnouk, Boucotte mancagne, et Tranquille, sur lesquels porte notre étude, furent progressivement habités par des Baïnouk, Diola, Mancagne, Manjak, Peulh, Wolof, Balante, etc. Dans ce terroir multiethnique, comment ces différentes ethnies sont-elles parvenues à une coexistence pacifique ?

En la découverte et l'installation des populations dans les villages de l'agglomération de Bourofaye se faisaient pratiquement de la même manière. En effet, les premiers habitants qui s'y sont installés ont amené leurs familles afin de mieux mettre en valeur les terres découvertes. Par la suite, avec l'évolution de ces villages, d'autres ethnies viendront s'y ajouter, pendant la colonisation, lors de la sécheresse des années 1970, et pendant la guerre de libération de la Guinée Bissau (1973-1983). Avec donc l'arrivée des Peulh, Balante, Manjak, Pépél, et autres, les brassages s'enclenchent grâce aux influences socioculturelles réciproques. Celles-ci sont demeurées vivaces dans l'agglomération de Bourofaye jusqu'à nos jours. Il arrive même de voir qu'une seule personne parle plusieurs langues. Même s'il faut signaler que la langue wolof est la langue qui sert de communication entre les différents groupes ethnies. Dans les cérémonies de prières, comme

dans le bois sacré, les villageois apprennent des pratiques sociales et culturelles pour renforcer les valeurs de tolérance, de solidarité et de convivialité entre Mancagne, Diola, Baïnouk, Manjak.

## 1.2. Pacte de fraternité culturelle

Le long voisinage entre ces dernières, a entraîné une sorte de parenté historique qui impose un pacte de fraternité et de cousinage entre elles. Cette fraternité sera détaillée dans la sous partie suivante. Toujours, dans le même ordre d'idée, Yaya Coly, président du collectif des chefs de villages de Boutoupa-Camaracanda, affirme que :

« Nos ancêtres avaient organisé notre terroir sur des alliances et sur un mode du cousinage à plaisanterie qui au moment où je te parle, se perpétue à travers la pratique. Je peux te donner les exemples du cousinage entre Diola et Sérères ; entre Peulh et Balante ; entre Baïnouk, Diola et même Manjak. Aujourd'hui, il m'est permis de taquiner les Manjak en disant que leur problèmes ne terminent jamais par exemple ; vice versa, le Manjak peut dire au Diola sans risquer quoi que ce soit, le fait qu'il est court est dû à l'abondance de la forêt Casamançaise avec des arbres qui ne lui permettent pas de se faufiler entre eux, etc.

Malgré quelques difficultés inhérentes à la cohabitation, ces ethnies ont su établir entre elles de nouveaux rapports de bon voisinage qui ont accéléré les processus d'intégration. Baïnouk, Manjak, Diola, Mancagne chacune de ces ethnies n'a jamais cessé de donner et de recevoir des autres. C'est dans ce sens que Yaya Diatta, affirme dans son étude sur le *Bukut* que : « lorsque qu'on observe bien la réalité sociale on ne peut que découvrir les ressemblances culturelles très frappantes qui entretiennent et nourrissent l'entente et la solidarité entre les Casamançais ; (...) l'exemple du Casa-sport, l'équipe fanion est là pour l'attester »<sup>1</sup>. Les brassages entre les différentes ethnies (Diola, Manjak, Baïnouk, Peulh, Mancagne, etc.) de notre terroir sont aussi rendus possibles grâce aux métissages multiples issus des mariages mixtes entre ces différentes ethnies que nous venons de citer. Les liens sociaux sont tellement forts qu'à première vue, on ne peut pas sentir qui est de telle ou de telle ethnie. Dans chacun de ces villages, nous avons compté plus de 17 couples mixtes.

**Tableau: couples mixtes**

Toubacouta	Bourofaye Diola	Tranquille	Bourofaye Baïnouk
07	09	15	08

Source: enquête des élèves des classes de 4<sup>èmeA</sup> et 6<sup>èmeA</sup> du Cem Bourofaye Diola, année 2014

En observant bien ce tableau, on se rend compte qu'il est rare de voir une ethnie dans ces quatre villages qui n'a pas de parents ou de liens dans les autres ethnies. A Boucotte Mancagne, par exemple, il y a beaucoup de mariages interethniques: Denis, un manjack avait épousé, Hyacinthe qui est mancagne. Il y a encore d'autres femmes qui se sont mariées soit avec des diola, soit avec des peulhs, soit avec des wolofs, ou avec des manjacks ; c'est les cas d'Espérance Dionou, d'Elvire, et d'Aïnesse. Dans les autres villages de l'agglomération, notamment à Toubacouta et à Bourofaye Baïnouk, nous avons constaté l'existence des mariages interethniques qui avaient eu lieu avec les mouvements de populations. Sur le plan culturel, ces brassages ont engendré de nouvelles valeurs comme la symbiose et des affinités entre les autochtones et les nouvelles arrivées. On peut même dans ce sens, paraphraser Ibn Khaldun dans son traité *Almuqadima*, en disant que dans les villages de l'agglomération de Bourofaye, les nouveaux venus s'entremêlaient et développaient des affinités culturelles.

## 2. Les affinités culturelles : une carte de crédit social et culturel

### 2.1. L'immunité culturelle

Ici, nous ne cherchons pas à retracer les origines de la parenté à plaisanterie puisque, beaucoup d'auteurs avant nous en avaient parlé ; mais plutôt à mettre en relief les actes d'affinités culturels qui sous-tendent la paix sociale entre diola, baïnouk et manjak. Rappelons simplement que la plupart des sociétés traditionnelles africaines ont réussi à garantir la cohésion sociale par des techniques ou des règles sociales rigoureuses et respectées de tous. Ainsi, les affinités culturelles peuvent s'appliquer particulièrement à la relation à plaisanterie existant entre différents clans d'une même ethnie ou entre une ou plusieurs ethnies. C'est le cas en

Casamance de façon générale, et dans l'agglomération de Bourofaye en particulier : nous avons ainsi, les exemples de cousinage entre Diola et Sérères ; entre Peulh et Balante ; entre Baïnouk,

Diola et même Manjak. Et c'est dans ce sens, que s'inscrivent les relations conviviales entre Diola, Baïnouk, Manjak et autres ethnies vivant dans les villages de Tranquille, Toubacouta, et des deux Bourofaye. Parmi les éléments de base qui sous-tendent cette coexistence, il y a en quelque sorte, les pactes d'alliance ou d'affinités culturelles qui se traduisent dans les actes par une relation à plaisanterie. Cette dernière fut établie depuis très longtemps pour régulariser la vie et la cohabitation. Elle repose sur des règles rigoureuses de solidarité, d'inviolabilité et d'assistance en tout lieu et en toutes circonstances. Par ailleurs, l'affinité culturelle n'est pas obligatoirement liée à des noms de clans particuliers mais elle peut être issue de la volonté de deux individus, de culture différente, d'établir entre eux des relations formelles d'amitié. Nous connaissons au moins un cas d'une telle relation entre une jeune fille baïnouk : Lalia Badji et un homme diola :

<sup>1</sup> Le Casa-Sport, c'est l'équipe de football de la région naturelle de la Casamance qui a gagné la coupe du Sénégal en 1979. Elle est devenue depuis lors "l'expression" de la vitalité d'une région à travers laquelle s'exprime la personnalité frustrée du Casamançais.

Mamandou Soncko qui est déjà marié. La relation dure déjà depuis plusieurs années, depuis que la fille était toute petite. En plaisantant ils s'appellent « fiancés » entre eux.

Lorsque son « cousin-par volonté » vient la voir, la fille doit lui préparer un bon plat et lui faire des cadeaux. De même son « fiancé-fictif » lui apporte des cadeaux, cola, sucre, riz, etc. De semblables relations ont existé et existent encore entre des filles et des garçons d'ethnies différentes. Il semble, par ailleurs, qu'elle dépasse le niveau de la plaisanterie et de l'échange de visites et de cadeaux pour aboutir à des relations sexuelles. Cette institution de cousinage à plaisanterie constitue un moyen de créer des liens durables entre individus appartenant à des groupes ethniques différents. Ainsi, interrogé sur ces règles, Moussa Diémé (né en 1944, notable à Toubacouta), affirme que : « nous avons trouvé ces choses ici dans la société et cela a permis de maintenir un climat de convivialité. Car ce que vous les professeurs vous appelez parenté à plaisanterie dépasse selon notre entendement le cadre de voisinage. C'est un pacte, qui interdit entre tous les alliés toute action violente, de tromperie, de parjure. Nous tous, sommes obligés de faire des concessions même si c'est difficile souvent. Rien que pour régler des problèmes ou décanter certaines situations, nous faisons recours à ces pratiques. Tel fut le cas l'année dernière, quand je faisais revenir, après des querelles, la femme de mon cousin. En lui disant des vérités accompagnées des taquineries, elle a fini par rigoler et revenir sur ses meilleurs sentiments, et depuis lors, nous n'avons pas entendu des problèmes dans leur couple. Peut-être elle se dit 'il vaut mieux rester sinon le vieux Diémé est là à tout moment pour me faire revenir dans ma discision, et au nom de notre cousinage je ne pourrais pas lui refuser' ».<sup>2</sup> En fait, cette pratique ou technique socioculturelle se caractérise par la liberté d'expression, la franchise dans le langage qui se traduit parfois par des propos agressifs et même indécents sans risque de représailles. Cette pratique sociale que les peuples de l'Afrique d'une manière générale ont en commun, est un régulateur social important, dynamique qui unit les groupes de cultures différentes. Jusqu'à présent, ces pratiques existent dans notre terroir d'étude. Ainsi, nous pouvons dire que la plupart des groupes ethniques qui composent les villages de Toubacouta, Boucotte Mancagne, Tranquille, Bourofaye Diola, Bourofaye Baïnouk, sont liés par l'obligation de solidarité et d'interdits. Abordant dans le même ordre d'idée, Doudou Kamara, traditionaliste, affirme dans son étude sur : *l'apports socioculturels des peuples Mandé-Kaa à la dynamique intégrationniste en Afrique occidentale*, que : « chez les manding le concept "Dankutoo" (plaisanterie) est toujours actuel, jamais vétuste, hérité de génération en génération, jamais dépassé, nul n'ayant le droit de transgresser ces lois qui sont les fondements de la grande convivialité entre les groupes sociaux de nos sociétés actuelles. »<sup>7</sup>

## 2.2. L'acceptation de l'autre

Ainsi, le gage ou le fondement de la coexistence pacifique entre les différentes ethnies de notre terroir d'étude repose en grande partie sur l'acceptation de l'autre par le biais de la plaisanterie et l'obligation pour tous les villageois de faire vivre la solidarité. Ces différentes techniques que nous venons de faire état, constituent des garde-fous, des facteurs de régulateur social et culturel, voire même le gage de la réciprocité culturelle. Dans ces quatre villages comme partout en Basse Casamance et au Sénégal, qu'on soit musulman, chrétien ou animiste, les gens sont tenus de respecter ces pratiques, car c'est un pacte « de non versement du sang » pour dire comme Raphaël Ndiaye<sup>8</sup>. Avec ces règles, les vieux arrivent à réguler, à garder, à limiter les abus, à stimuler le sentiment de tolérance et de solidarité entre tous les villageois. En un mot, nous pouvons même dire, comme à l'image d'une carte de crédit bancaire qui permet d'avoir à tout moment de l'argent; la tolérance ou le pacte à plaisanterie est une carte de crédit social et culture qui permettait et qui continue à permettre à tous les habitants des villages de l'agglomération de Bourofaye, de bénéficier de la solidarité voire même d'une immunité culturelle dans le respect: donc dans la réciprocité culturelle.

### Tableau: quelques exemples de la parenté plaisanterie dans les cinq villages:

Chez les Diola nous avons le cousinage à plaisanterie entre Sagna et Diédhiou ; entre Badji et Sonko
Parmi les ethnies qui vivent dans les quatre villages, il existe une parenté entre Diola- Peulh- Sérère- Baïnouk
Entre les anciens (vieux) et les jeunes ; etc.

Source: Aliou Sène, juin 2014.

## Conclusion

En définitive, les mesures traditionnelles de dépassement des contradictions culturelles, dans les cinq villages de l'agglomération de Bourofaye, est très important dans la mesure où elles permettent d'améliorer la vie, les échanges et de rétablir des relations heurtées: donc une connexion des énergies et des savoirs. Dans ce terroir, les différentes ethnies notamment diola, baïnouk, manjack, peulh, mancagne, wolof, balante, pépéle, etc. ; s'écourent, créent, échangent et débattent ensemble. Chaque ethnie s'exprime et montre ses propres richesses culturelles. Ainsi, toutes les ethnies que nous venons de citer partagent quelques règles communes garantissant à chacune le respect.

## Bibliographie:

- [1]. Diatta A., Note sur l'histoire de Mlomp et l'organisation traditionnelle des Diola du Blouf, Rapport interne CRODT, Dakar 1984, pp.91-97.
- [2]. Diouf M., Sénégal les Ethnies et la Nation, UNRISD, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, 1994, p.281.

<sup>2</sup> Nous avons recueilli ces informations, le 4 novembre 2012, au prés de Moussa Diémé notable à Toubacouta, il est né en 1944.

- [3]. Girard J., *Genèse du Pouvoir Charismatique en Basse-Casamance (Sénégal)*, Dakar, Institut Fondamental d'Afrique Noire, 1969, p 372.
- [4]. Le Hunec. L., *La mission en Casamance*, Archives Nationales, 1865, bi III 4°.
- [5]. O. Manuel Alvares, « L'identité humaine des Rivières du Sud », *Témoignage de 1615*, publié et traduit par Haïr, 1990, pp 187-191.
- [6]. Pélissier P., *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint Yrieux, Fabrègue, 1966, 939p.
- [7]. Person Y., « Problèmes de l'histoire du Gabu », *Ethiopiennes*, Actes du Colloque International Sur les traditions orales du Gaabu, GIA Dakar, 1980 pp.60-72.
- [8]. *Le Soleil* N° du 17 avril 2007 « Paix et développement en Casamance: le village de Toubacouta prend son destin en main »
- [9]. Tambadou M., « Les Convergence culturelles au sein de la Nation Sénégalaise », Ministère de la culture, Acte du colloque de Kaolack, 8-13 Juin 1994, p.354.
- [10]. Roche C., *Conquêtes et résistances des peuples de Casamance,( 1850-1820)*, Thèse, université de Paris 1, 1974.pp. 105-117.
- [11]. Diagne P. M., « Notes sur les coutumes Diola du Fogny », *Bulletin de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française*, n°83, Avril-Juin 1933, pp.85 – 106.
- [12]. Journet O., « Rôles et statuts de femmes dans la société Diola de Basse-Casamance », thèse
- [13]. Thomas L. V., « Analyse de la personnalité Diola : essais de synthèse », *Bulletin de l'I.F.A.N*, 2 avril 1968, 30, B, pp.536-585.
- [14]. Tomas L.V., « Les Diola. Essais d'analyse fonctionnelle d'une population de la BasseCasamance », *Mémoire de l'IFAN*, Dakar, 1959, tome 2.
- [15]. Idem, *Les Diola de Basse-Casamance*, contribution à l'étude d'une culture Ouest-Africaine, *Afrique Documents*, 51, B, 2, Avril 1969, pp. 542-530.